

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : POL 30/055/2006 (Public)
Bulletin n° : 277
ÉFAI
27 octobre 2006

Embargo : 27 octobre 2006 00h01 TU

Appel aux blogueurs : défendre la liberté avant le sommet mondial sur l'avenir d'Internet

Appel urgent pour un blogueur iranien détenu au secret

Ce vendredi 27 octobre, Amnesty International a lancé un « *appel aux blogueurs* » pour leur demander de défendre la liberté d'expression sur Internet. L'organisation affirme que les droits fondamentaux – notamment la liberté d'expression et la confidentialité des données – sont menacés par des gouvernements qui veulent contrôler ce que disent les citoyens, ainsi que les informations auxquelles ils accèdent.

L'appel a été lancé alors que se prépare le Forum sur la gouvernance d'Internet (IGF). Ce forum aura lieu à Athènes, du 30 octobre au 2 novembre, et portera sur l'avenir d'Internet. Amnesty International a publié une déclaration destinée à l'IGF le 27 octobre. Pendant le Forum, une délégation de l'organisation veillera à ce que les droits humains ne soient pas laissés de côté et restent au cœur des débats.

La déclaration d'Amnesty International coïncide également avec un appel urgent pour la défense d'un blogueur iranien arrêté ce même mois. Kianoosh Sanjari a été interpellé au début du mois d'octobre alors qu'il rassemblait des informations sur des affrontements entre les forces de sécurité et des sympathisants de l'ayatollah chiite Boroujerdi. Il est détenu au secret et Amnesty International craint qu'il ne soit victime de mauvais traitements, voire d'actes de torture. Kianoosh Sanjari se serait rendu au domicile de l'ayatollah Boroujerdi, à Téhéran, pour préparer un rapport sur les affrontements qui avaient lieu dans la capitale.

Selon Steve Ballinger, un membre de la délégation d'Amnesty International à l'IGF :
« *La liberté d'expression en ligne est un droit, et non un privilège. Mais ce droit doit être défendu. Nous demandons aux blogueurs du monde entier de manifester leur solidarité avec les utilisateurs web qui peuvent, dans certains pays, être emprisonnés pour avoir simplement critiqué le gouvernement.*

« *Le Forum sur la gouvernance d'Internet doit savoir que la cybercommunauté est concernée par la liberté d'expression en ligne, et prête à défendre ce droit.* »

Amnesty International appelle les gouvernements et les entreprises à faire en sorte que les droits humains – notamment le droit à la liberté d'expression et d'association, ainsi que le droit à la vie privée –

soient respectés et protégés.

Steve Ballinger a ajouté :

« Internet représente une force pour les droits humains. Il permet la libre circulation des idées et des informations dans le monde entier.

« Mais certains gouvernements cherchent à restreindre cette liberté. Des personnes ont été enfermées simplement parce qu'elles avaient exprimé leurs opinions par courrier électronique ou sur un site web. Des sites et des blogs ont été fermés ; des pare-feux sont mis en place pour bloquer l'accès à l'information. Les entreprises ont limité les recherches sur Internet afin d'empêcher les utilisateurs d'accéder aux informations que des gouvernements répressifs veulent occulter.

« Certains pays et entreprises n'ont pas respecté, protégé ou promu le droit à la liberté d'expression et d'association, le droit à la vie privée, et les droits des défenseurs des droits humains. »

Yahoo!, par le biais de son partenaire chinois, Alibaba, a transmis aux autorités chinoises des informations confidentielles et personnelles concernant ses utilisateurs. Ces informations ont servi à condamner et à emprisonner des journalistes. Cette entreprise a également accepté de censurer ou de verrouiller certaines données. Microsoft a fermé le blog de Zhao Jing, un chercheur du *New York Times* basé à Pékin, à la demande du gouvernement chinois. Cette entreprise a également reconnu avoir obéi aux demandes des autorités chinoises, qui voulaient interdire aux utilisateurs des MSN Spaces l'emploi de certains termes. Pendant ce temps, Google lançait, pour le marché chinois, une version censurée de son moteur de recherche.

Amnesty International insiste également sur la situation des prisonniers d'opinion, qui sont incarcérés pour avoir exprimé pacifiquement leurs idées sur Internet.

Par l'intermédiaire de sa messagerie Yahoo, le journaliste chinois Shi Tao avait envoyé un courrier électronique à un site web situé aux États-Unis. Il y résumait une directive interne du gouvernement chinois destinée aux journalistes et concernant le traitement médiatique de l'anniversaire des événements de la place Tiananmen. Shi Tao a été condamné à dix ans d'emprisonnement pour avoir *« divulgué des secrets d'État à l'étranger »*. Yahoo! avait fourni au gouvernement des informations qui ont servi à l'accusation.

En Tunisie, Mohammed Abbou, avocat et défenseur des droits humains, purge une peine de trois ans et demi d'emprisonnement, essentiellement pour avoir publié sur Internet des articles critiquant les autorités tunisiennes.

Le dissident vietnamien Truong Quoc Huy a été arrêté pour la première fois en octobre 2005 avec deux autres jeunes gens. Il avait participé à une discussion sur un site web consacré à la démocratie et aux droits humains. Il a été détenu au secret pendant neuf mois, puis relâché. Toutefois, le 18 août 2006, il a de nouveau été arrêté alors qu'il était connecté à une salle de discussion en ligne, dans un cybercafé de Ho Chi Minh-Ville. L'endroit où il se trouve reste inconnu et aucune accusation le concernant n'a été rendue publique.

Steve Ballinger a également déclaré :

« Nous relayons au Forum sur la gouvernance d'Internet les voix de milliers de personnes qui partagent nos préoccupations et soutiennent la campagne irrepensible.info d'Amnesty International.

« Nous demandons aux gouvernements de libérer les prisonniers incarcérés pour avoir exprimé leur point de vue de façon pacifique sur Internet, et de mettre un terme à la censure injustifiée des sites et des recherches sur la Toile. »

L'organisation se félicite de profiter de l'IGF pour sensibiliser l'opinion à la problématique des droits

humains et d'Internet.

Toujours selon Steve Ballinger :

« Nous sommes très heureux de participer à l'IGF, et de prendre part à une démarche de protection des droits humains sur la Toile. À Athènes, Amnesty International veillera à ce que les droits humains ne soient pas laissés de côté et restent au cœur de tous les débats. »

Note aux rédacteurs :

Pour plus d'informations média, y compris des exemplaires de la déclaration d'Amnesty International destinée à l'IGF, de l'appel aux blogueurs et de l'action urgente concernant Kianoosh Sanjari, veuillez contacter :

Steve Ballinger, service de presse d'Amnesty International, +44 (0)20 7033 1548 ou +44 (0)7891 565592

Pour obtenir un exemplaire de l'Action urgente concernant Kianoosh Sanjari, veuillez consulter :

<http://web.amnesty.org/library/Index/FRAMDE131212006>

À partir du 27 octobre, la déclaration d'Amnesty International destinée à l'IGF sera disponible à l'adresse suivante : <http://web.amnesty.org/library/index/frapol300542006>

Pour plus de détails sur la campagne d'Amnesty International relative à la liberté sur Internet, consultez :

<http://irrepressible.info>

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566,

Amnesty International – 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. Site : <http://www.amnesty.org>